

LETTRE D'INTENTION

Le présent contrat constitue un document type, rédigé en termes généraux, par le cabinet d'avocats Philippe&Partners. Ce modèle de base devra être complété afin de correspondre aux spécificités propres de la relation contractuelle à instituer. Le cabinet d'avocats Philippe&Partners peut adapter le modèle à des cas individuels. Dans les autres cas, la responsabilité dudit cabinet d'avocats ne pourra être engagée.

Le présent modèle de contrat est protégé par la loi belge et les conventions internationales relatives aux droits d'auteur.

Le téléchargement du présent modèle de contrat doit être destiné exclusivement à un usage personnel et ne peut en aucun cas faire l'objet de diffusion ou de copie.

Objet : Lettre d'intention concernant la proposition d'acquisition de l'entreprise [...].

Monsieur,

Nous faisons suite à nos différentes réunions tenues les... relatives à l'opération de rachat de votre société [forme juridique], dont le siège social est situé au [adresse du siège social], immatriculée auprès de [...] sous le numéro [...] qui est actuellement envisagée.

1. Objet

La présente a pour objet de manifester notre volonté de poursuivre les négociations sur la base des principes généraux déjà établis et de fixer un calendrier à suivre afin d'organiser les principaux termes et modalités de la négociation.

Nous affirmons aussi, notre intention de déployer nos meilleurs efforts pour négocier un contrat dans les meilleurs délais.

2. Modalités de Rachat

L'opération que nous envisageons porte sur la totalité de parts sociales/actions de la société [...].

En raison de l'ampleur de l'acquisition proposée, un processus de « due diligence » sera développé avant de conclure un accord définitif. Si cette procédure s'avère satisfaisante, la proposition d'acquisition sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration de notre société.

3. Prix

Un prix d'acquisition vous sera proposé par notre société.

4. Délais de négociations

Nous envisageons une période maximale de [...] de négociations, susceptible de prorogation par accord des parties, afin d'arriver à un accord définitif.

A la suite des négociations, si nous trouvons un accord de principe, tous les termes et conditions de la transaction proposée seront repris dans le cadre du contrat d'achat qui sera exécuté entre nous.

Les documents échangés pendant la période de négociation qui entoure la conclusion du contrat d'achat ne lieront en aucun cas les parties.